

Conditions Générales de Vente 2019

util

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente du Camping Les Prés Verts aux 4 Sardines

- Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.presverts-campingconcarneau.com pour séjourner au Camping les Prés Verts aux 4 Sardines Chemin de Kernous – BP 612 - 29900 Concarneau France. 39417580600014

Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

- Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

- Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Informations :

Piscine et bassin enfants ouverts et chauffés de fin mai au 31Août.

Mobil-homes Savannah et Maya sont prévus pour 1 à 4 Pers. BB inclus - Bali pour 1 à 6 Pers. BB inclus - Bilbao et Ibiza PMR pour 4 Pers + 1 BB avec son lit parapluie dans la chambre parents.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix de chaque séjour est indiqué en euros, TVA incluse toutefois le montant indiqué ne comprend pas la taxe de séjour qui est à régler le jour de l'arrivée. Taxe de séjour: 0,55 cents par personne de 18 ans et par jour.

- Pour les réservations emplacement camping: Toute location d'emplacement est nominative et ne peut être cédée. La réservation de l'emplacement ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de vos 100 € d'arrhes. Le solde du séjour est à régler quinze jours avant votre arrivée.

- Pour les réservations mobil-home, non-fumeur, sans animal: Toute location de mobil-home est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de 25% du montant total du séjour. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à tout locataire se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'hébergement loué. Le solde du séjour est à régler un mois avant votre arrivée.

- Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai de **24h** et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

Pour toute annulation parvenue plus de soixante jours avant la date de début de séjour, 50% du montant sera remboursé après déduction de vingt euros de frais d'annulation.

Moins de soixante jours avant l'arrivée; le camping retiendra l'intégralité de la somme versée.

2.4 Rétractation : Les réservations faites par internet ne sont pas remboursables

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la Consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (camping ou location) (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi pour toute commande d'un séjour « par internet » auprès d'un camping, le client ne bénéficie d'aucun

Conditions Générales de Vente 2019

droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation facultative « Campezcouvert.com »

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation facultative qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales disponible sur le site www.campez-couvert.com aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Tarifs assurances:

- Emplacement camping : +3% du montant du séjour - Location Mobil- Homes : +3% du montant du séjour

La taxe de séjour ne doit pas être incluse dans le montant du séjour.

Article 3 - Déroulement du séjour 3.1 Arrivées et Départs

En camping : les arrivées s'effectuent à partir de 14h, les départs s'effectuent avant Midi.

En mobil-home : les arrivées s'effectuent entre 16 et 20h, les départs ont lieu entre 8 et 10h le samedi.

3.2 Caution Mobil-home + caution ménage final:

Deux cautions sont demandées le jour de l'arrivée à la remise des clés de votre hébergement : 430 € pour le mobil-home. + 70 € pour le ménage final*

La ou les caution(s) vous sera (seront) remboursée(s) le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture du bureau, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, que l'hébergement n'a subi aucune dégradation et est en parfait état de propreté, la caution versée le jour de l'arrivée vous sera retournée par courrier.

*Il n'est pas demandé de caution ménage si vous prenez l'option facultative ménage final lors de votre réservation.

VISITEURS: Si vous recevez des visiteurs durant votre séjour, ceux-ci doivent obligatoirement stationner au parking et s'adresser au bureau. Ils ont accès aux commodités SAUF aux bassins et aux plages de la piscine. Le montant de la redevance visiteur est de 3,00 € par personne de plus de 18 ans/ jour. Si les invités restent séjourner sur l'emplacement la tarification change pour Enfant ou personne supplémentaire (Six occupants maximum sur une place de camping et deux véhicules maximum).

3.3 Départ

Tout retour de clé après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire basée sur le prix de la semaine en cours. La libération de l'emplacement après l'heure de midi entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée au moins trois jours avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés dans les mobil-homes.

Les chiens de 1ère et 2ème Catégorie ne sont pas acceptés sur le camping.

3.5 Règlement intérieur

- Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

- Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel

Conditions Générales de Vente 2019

en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC... ou auprès de votre assureur habituel).

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du Tribunal de Commerce de Quimper.

Article 6 – RGPD Traitement des données personnelles

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement effectué par le Camping de Près Verts.

Vous trouverez l'information complète relative à nos traitements de données sur notre page internet dédiée : <http://www.presverts-campingconcarneau.com/vos-donnees-personnelles>.

Afin d'exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité, vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données externalisé, par email, à dpo@too-cat.com ou vous adresser à la direction de l'établissement.

Article 7 – Médiation

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

-Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicys.fr

-Saisine par mail : contact@medicys.fr

-Saisine par voie postale: 73, Bd de Clichy 75009 PARIS -T: 01 49 70 15 93

Votre réservation implique que vous avez pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les acceptez sans réserve.

